



La vie en communauté : surtout des jeunes et des personnes âgées

En 2014, 170 000 habitants d'Auvergne-Rhône-Alpes vivent dans une communauté (maison de retraite, internat, caserne...), soit 2,2 % de la population régionale. Parmi ceux-ci, trois personnes sur quatre vivent dans une maison de retraite ou un service de moyen ou long séjour. La population des communautés est donc en moyenne très âgée et féminisée. Toutefois, les jeunes sont également très présents, notamment dans les internats et cités universitaires. Les résidents des communautés religieuses, des prisons, des casernes et des structures d'hébergements d'urgence ont des caractéristiques démographiques spécifiques. Le profil de la population des communautés varie notablement selon les territoires. Le clivage urbain/rural explique l'essentiel de ces différences, sauf pour les communautés religieuses, dont l'importance dépend davantage de l'histoire des territoires.

Serge Maury, Sandra Bouvet, Insee

Les maisons de retraite et les services de moyen et long séjour des établissements sanitaires et sociaux, les résidences universitaires, les internats, les communautés religieuses, l'hébergement d'urgence pour les personnes vivant dans la rue ou dans des squats, les prisons sont autant d'institutions très diverses. Elles ont cependant une caractéristique commune. Au sens du recensement de la population, ce sont des « communautés ». Leurs locaux d'habitations sont gérés par un même organisme, et leurs habitants partagent un mode de vie commun, comme la prise des repas. Les personnes qui y vivent présentent un profil démographique très particulier.

Un peu plus de 2 % de la population vit en communauté

En 2014, près de 4 000 communautés sont présentes en Auvergne-Rhône-Alpes. Elles accueillent 170 000 personnes, soit 2,2 % de la population régionale. Cette proportion est assez stable dans le temps (2,3 % en 2009). La région se situe dans une position moyenne, au huitième rang

des régions françaises. C'est en Bourgogne et en Bretagne que la part des personnes vivant en communauté est la plus forte (autour de 2,4 %). À l'inverse, la Corse, l'Île-de-France ou les Hauts-de-France se situent dans la fourchette basse (autour de 1,8 %).

Les maisons de retraite, les services de long et moyen séjour des établissements

sanitaires et sociaux et les foyers ou résidences sociales (*définitions*) abritent près des trois quarts des effectifs des communautés de la région. Viennent ensuite les internats et cités universitaires qui représentent 17 % des effectifs (*figure 1*).

Les établissements militaires, les établissements pénitentiaires et les communautés religieuses abritent

1 Les services de moyen et long séjour concentrent près des trois quarts des effectifs

Population des communautés selon la catégorie

Communautés	Effectifs	Part (en %)
Maison de retraite, service de moyen ou long séjour, foyer	123 380	73,3
Internat et cité universitaire	27 770	16,5
Établissement militaire	5 780	3,4
Établissement pénitentiaire	5 710	3,4
Communauté religieuse	4 650	2,8
Établissement social de court séjour	990	0,6
Autre catégorie de communauté	90	0,1
Ensemble	168 370	100,0

Source : Insee, Recensement de la population 2014

chacun environ 3 % de la population des communautés. Enfin, les autres types de communautés regroupent moins de 1 % de cette population. Il s'agit principalement de structures d'accueil d'urgence pour les personnes sans domicile. Le profil de la population des communautés est ainsi très similaire en Auvergne-Rhône-Alpes à celui de la France métropolitaine.

La taille des communautés étant très hétérogène, leur répartition par catégorie est sensiblement différente de celle de leur population. Certains types de communautés comptent beaucoup d'établissements, pour une population réduite. Ainsi, les communautés religieuses représentent 10 % des établissements mais moins de 3 % de la population. À l'inverse, les établissements pénitentiaires, qui abritent autant de résidents, ne pèsent que pour 0,5 % des établissements. En effet, ils sont peu nombreux mais la plupart regroupent un nombre important de détenus. Les maisons de retraite, les services de moyen ou long séjour et les foyers représentent 56 % des communautés pour 73 % des effectifs.

Près de la moitié de la population des communautés a 75 ans ou plus

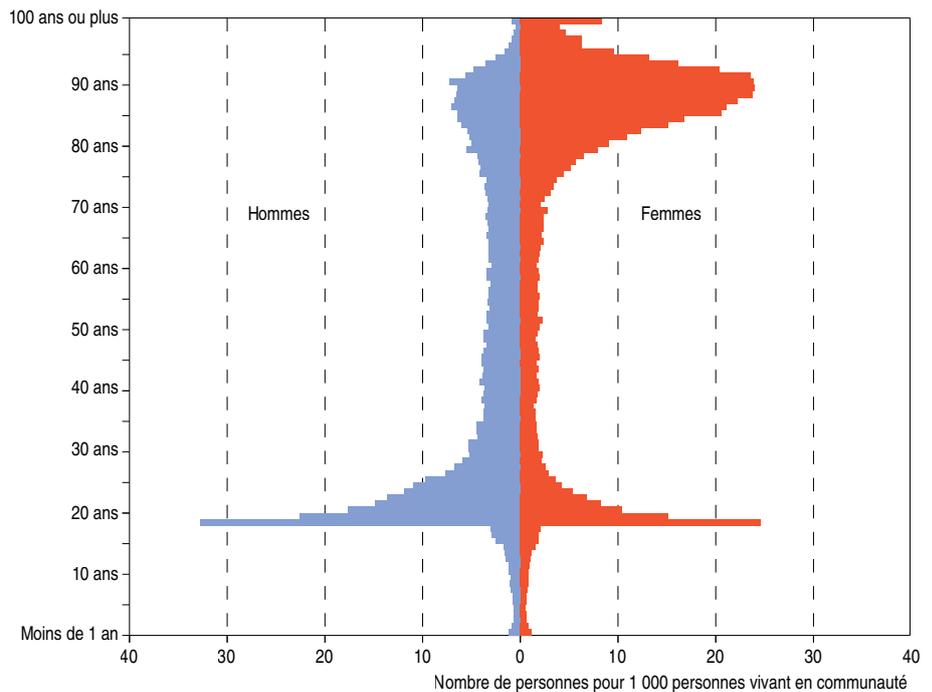
En Auvergne-Rhône-Alpes comme en France, la population des communautés présente un profil démographique très atypique par rapport à la population générale. En particulier, les personnes de 15 à 29 ans et surtout celles de plus de 75 ans sont nettement surreprésentées. Ces deux tranches d'âge regroupent plus de 70 % de la population vivant en communauté (figure 2), contre 27 % seulement dans la population générale. Le poids prépondérant des maisons de retraite et des services sanitaires de long séjour explique la part importante des personnes de plus de 75 ans (46 % de l'effectif). Cette part a progressé de 4 points entre 2009 et 2014, principalement sous l'effet du vieillissement de la population.

Les adolescents et jeunes adultes âgés de 15 à 29 ans, essentiellement présents dans les internats et cités universitaires, représentent 26 % de la population des communautés en 2014, soit 3 points de moins que cinq ans plus tôt.

Les femmes sont sensiblement plus nombreuses que les hommes dans les communautés (54 % contre 46 %), même si elles ne sont majoritaires que dans les communautés religieuses, les maisons de retraite et établissements de moyen et long séjour. Ainsi, dans ces derniers, près de 60 % des personnes sont des femmes. Après 75 ans, elles y sont encore plus majoritaires (75 % des effectifs). Ceci s'explique d'abord par leur plus grande espérance de vie. De plus, dans un couple, l'homme est souvent plus âgé que la femme. Ces deux éléments se conjuguant, les femmes âgées se retrouvent plus souvent seules, ce qui augmente leur probabilité d'entrer en communauté. Les communautés

2 Une pyramide des âges très déséquilibrée

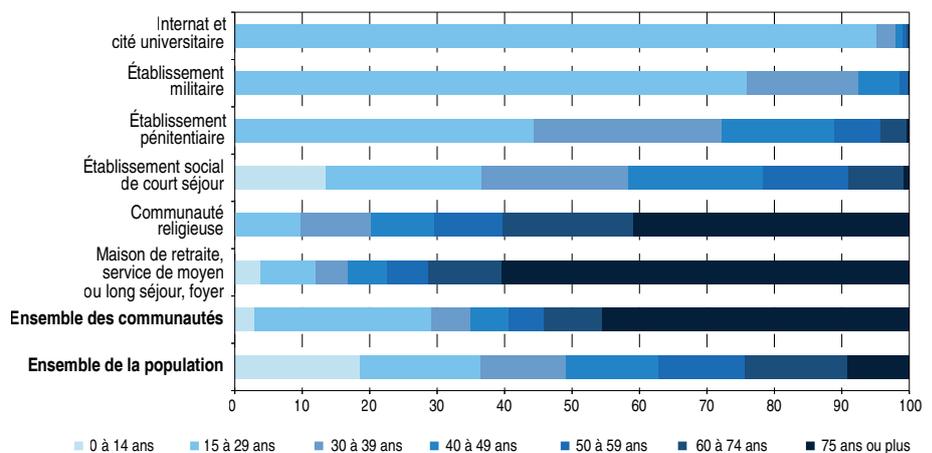
Répartition de la population des communautés par sexe et âge (en ‰)



Note de lecture : Parmi les personnes vivant en communauté 32,7 % sont des hommes de 18 ans
Source : Insee, Recensement de la population 2014

3 Communautés « jeunes » et communautés « âgées »

Structure par âge des résidents des communautés en Auvergne-Rhône-Alpes (en ‰)



Source : Insee, Recensement de la population 2014

religieuses sont les plus féminisées. En effet, 70 % des personnes vivant dans ces communautés sont des femmes. Ceci pourrait tenir au fait que les femmes sont, en France, plus pratiquantes que les hommes, surtout dans les tranches d'âge élevées (pour en savoir plus). D'autre part, dans la religion catholique, les femmes souhaitant entrer en religion n'ont pas d'autre choix que d'entrer dans les ordres, car la voie de la prêtrise ne leur est pas accessible. En dehors des congrégations religieuses et des établissements pour personnes âgées, les autres communautés sont au contraire à dominante masculine. Les internats scolaires et les cités universitaires accueillent une population masculine à hauteur de 60 %, tandis que les structures d'accueil d'urgence comportent une

proportion d'hommes encore plus importante (près de 70 %). Les établissements militaires et les prisons sont particulièrement masculinisés. En effet, les femmes ne représentent que 10 % de la population vivant en caserne et 5 % de la population incarcérée, en Auvergne-Rhône-Alpes comme en France métropolitaine. Cette très faible représentation des femmes dans l'univers carcéral tient au fait qu'elles commettent moins de crimes et délits que les hommes, et qu'ils sont de moindre gravité. D'autre part, les femmes, une fois condamnées, font plus souvent l'objet de peines alternatives à la prison que les hommes (pour en savoir plus). Par ailleurs, les différents types de communautés se différencient fortement les uns des autres quant à leur structure par âge

(figure 3). Les 15-29 ans forment la quasi-totalité des personnes résidant dans les foyers scolaires et étudiants. Dans les établissements militaires, l'essentiel de la population (70 %) est composée d'hommes de moins de 30 ans. La population incarcérée, en Auvergne-Rhône-Alpes comme en France, reste également jeune. Les moins de 50 ans représentent 89 % des détenus, dont 44 % ont moins de 30 ans, la délinquance étant plus importante chez les jeunes que chez leurs aînés.

La population hébergée dans les établissements sociaux de court séjour, soit moins de 1 000 personnes sur toute la région, présente un profil par âge plus diversifié. Ainsi, 37 % des résidents ont moins de 30 ans (dont 13 % d'enfants de moins de 14 ans) et 42 % ont entre 30 et 50 ans. Au sein des communautés religieuses, la population est vieillissante, 40 % ayant plus de 75 ans.

Le profil des communautés varie selon les territoires de la région

Au sein de la région, la population des communautés est proportionnellement la plus forte dans les communes rurales isolées (3 %), et la plus faible dans le périurbain (1,5 %). Les grands pôles urbains et les villes petites et moyennes se situent dans la moyenne

régionale. Le Cantal, l'Allier, l'Ardèche et la Haute-Loire, départements plutôt ruraux, se caractérisent par une plus forte présence de personnes vivant en communauté (figure 4), à l'inverse de l'Isère et de la Haute-Savoie.

Une prédominance des maisons de retraite en espace rural

Le type de communautés présentes diffère également selon le caractère urbain ou rural des territoires (figure 5). Dans les communes rurales isolées et les petites villes, on ne trouve pratiquement que des établissements de moyen ou long séjour (ils regroupent 90 % des résidents des communautés). Aussi, ce type de communautés est très présent dans le Cantal, l'Ardèche et la Haute-Loire. D'une manière générale, si la structure par sexe et âge de la population des communautés varie selon les différents territoires de la région (figure 6), cela s'explique essentiellement par le type de communautés présentes. Dans le rural isolé, la population des communautés est ainsi très féminisée et très âgée, avec 62 % de femmes et 65 % des personnes ayant plus de 75 ans. Cette part est de 58 % dans les petites villes. Dans les espaces périurbains (couronnes des grands pôles,

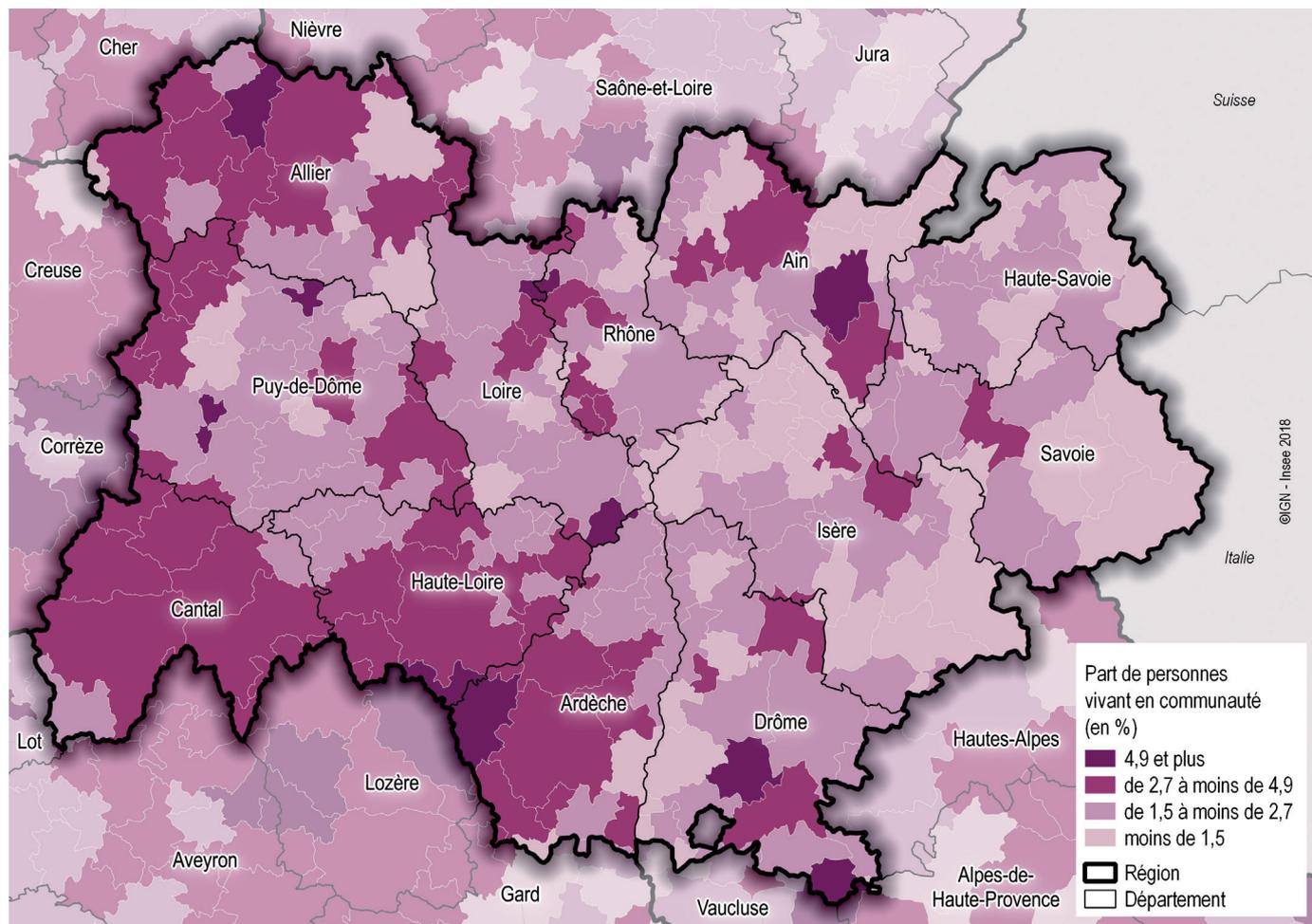
définitions), les structures de moyen et long séjour sont également prépondérantes (81 % de l'effectif des résidents des communautés). Elles restent majoritaires (67 %) dans les espaces fortement urbanisés. Mais les internats y occupent également une part importante, avec 22 % des effectifs, du fait notamment de la présence des cités universitaires dans les grands pôles urbains. La population des communautés dans les espaces urbains présente ainsi une répartition par sexe et âge plus équilibrée. Il y a quasi-égalité entre hommes et femmes. On compte 34 % de jeunes adultes de moins de 30 ans pour 40 % de résidents âgés de plus de 75 ans. Cette plus grande diversité dans la population des communautés se retrouve notamment dans l'Isère, le Rhône, la Savoie et la Haute-Savoie.

L'histoire des territoires explique l'importance des communautés religieuses

Contrairement à la plupart des autres communautés, l'importance relative des communautés religieuses est moins liée au caractère urbain ou rural des territoires. Si elle est forte en Ardèche et en Haute-Loire (elle atteint 6 % en Ardèche, premier département

4 Une plus forte présence des communautés dans les territoires ruraux

Part de la population vivant en communauté par bassin de vie en 2014



Source : Insee, Recensement de la population 2014

de France pour l'importance des communautés religieuses), elle est plus faible dans l'Allier et le Cantal. La part de la population des communautés religieuses dans un territoire s'explique souvent par l'identité historique du territoire. Ainsi, la Haute-Loire est une terre de

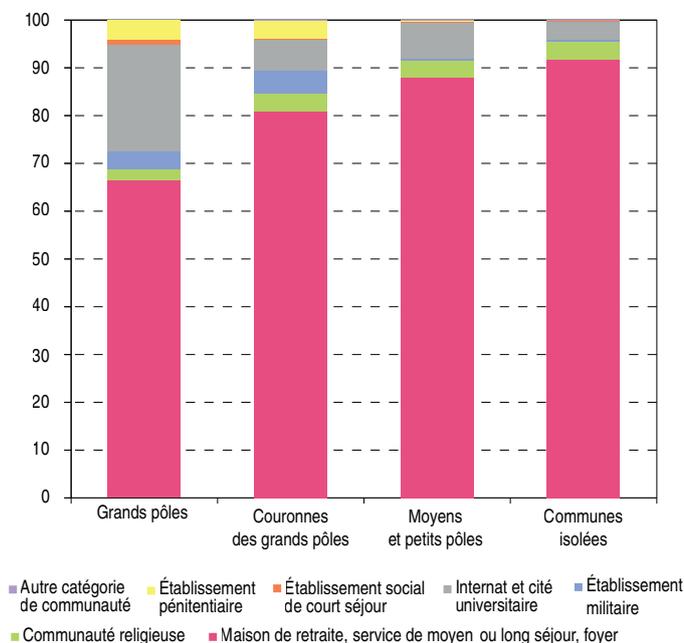
catholicité notoire, autour du sanctuaire du Puy-en-Velay, et l'Ardèche se caractérise également par une riche histoire religieuse.

La population des communautés vivant en établissement militaire ou pénitentiaire est concentrée dans un faible nombre

d'établissements. Dès lors, la part de la population des communautés qui y réside varie fortement d'un territoire à l'autre, en fonction de l'implantation des prisons et des casernes. ■

5 Des communautés plus diversifiées dans les grands pôles

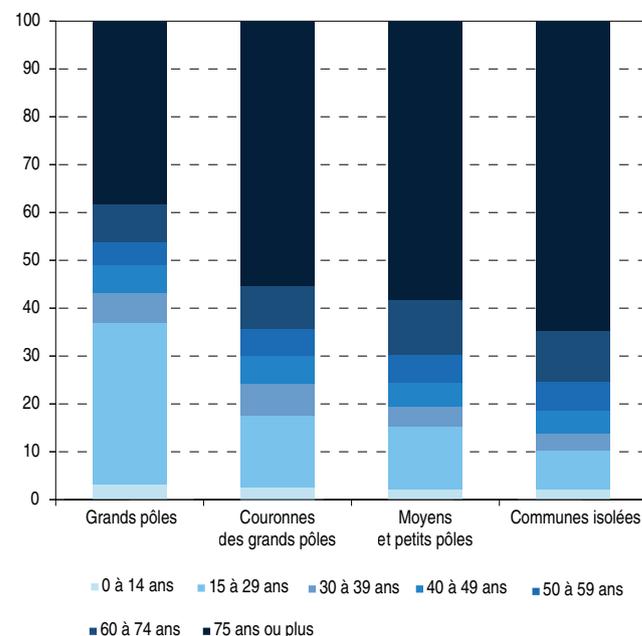
Répartition de la population des communautés par catégorie, selon le type d'espace (en %)



Source : Insee, Recensement de la population 2014

6 Prédominance des plus de 75 ans, sauf dans les grands pôles urbains

Répartition de la population des communautés par âge, selon le type d'espace (en %)



Source : Insee, Recensement de la population 2014

Définitions

Communauté (au sens du recensement de la population) : ensemble de locaux d'habitation relevant d'une même autorité gestionnaire et dont les habitants partagent à titre habituel un mode de vie commun.

Services de moyen et long séjour : ils regroupent les maisons de retraite, médicalisées (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, Ehpad) ou non, mais aussi les services de moyen et long séjour des établissements publics ou privés de santé, les établissements sociaux de moyen ou long séjour, les foyers ou résidences sociales ou assimilés. Les structures pour adultes et enfants handicapés, celles de d'aide sociale à l'enfance ou celles à destination des adultes et familles nécessitant un accompagnement social et psychologique figurent également dans cette catégorie.

Établissement social de court séjour : établissement qui pratique un accueil d'urgence de très courte durée (hébergement momentané proposé à des personnes sans domicile qui vivent le reste du temps dans la rue, dans des squats...).

Grands pôles urbains : terme issu du zonage en aires urbaines de 2010, et caractérisant les centres urbains importants. On définit un « grand pôle urbain » par le nombre d'emplois (plus de 10 000 emplois). Un grand pôle urbain est entouré d'une couronne périurbaine (territoire dont au moins 40 % des habitants effectuent des navettes domicile-travail quotidiennes en direction du pôle) pour former une grande aire urbaine. On distingue également les moyens pôles (unités urbaines de 5 000 à 10 000 emplois) et les petits pôles (unités urbaines de 1 500 à moins de 5 000 emplois).

Les communes isolées hors influence des pôles sont situées hors des pôles urbains et de leurs couronnes, sans être sous leur influence en termes d'emploi.

Insee Auvergne-Rhône-Alpes

165, rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03

Directeur de la publication :
Jean-Philippe Grouthier

Rédaction en chef :
Aude Lécroart
Philippe Mossant

Mise en page :

Agence Elixir, Besançon

Crédits photos : Fotolia

ISSN : 2495-9588 (imprimé)

ISSN : 2493-0911 (en ligne)

© Insee 2018

Pour en savoir plus

- « La vie en communauté : 1,6 million de personnes en France », *Insee Première* n° 1434, février 2013
- « 101 600 personnes vivent en communauté, principalement en maison de retraite et en internat », *Insee Flash Pays de la Loire*, n° 55, décembre 2016
- « Femmes et Hommes - Regards sur la parité » Édition 2008, *Insee références*, février 2008
- « Un traitement judiciaire différent entre hommes et femmes délinquants », *Infostat Justice*, n° 149, mars 2017

